Le ministre semble avoir été le dindon de la farce dans cet arrangement coûteux. Nous expliquerait-il pourquoi il a déboursé 9.4 millions de dollars de l'argent des contribuables pour obtenir le privilège de défrayer à tout jamais l'entretien de cet immeuble au profit de Rampart Enterprises?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'ai appris l'affaire que me signale le député dans le rapport du vérificateur général. J'ai déjà demandé des éclaircissements. J'invite donc le député à bien vouloir patienter, tout comme moi. Incidemment, je dois conférer avec mes collaborateurs cet après-midi et j'espère en apprendre plus long à ce sujet.

• (1150)

LA LOCATION DE L'IMMEUBLE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS À CHARLOTTETOWN (Î.-P.-É.)

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse aussi au même ministre et concerne Rampart Enterprises. Lors du débat d'ajournement du 17 novembre, le secrétaire parlementaire du ministre m'a assuré que son ministère était bien prêt à déposer à la Chambre l'accord conclu entre la Couronne et Rampart Enterprises ou à en remettre une copie au député intéressé. Il s'agit du marché conclu entre le ministre et cette société concernant l'immeuble des Affaires des anciens combattants à Charlottetown. Le ministre semble faire obstacle aux efforts de son secrétaire parlementaire qui tente sincèrement d'obtenir le document. Pourquoi hésite-t-il à dévoiler ses transactions avec Rampart Enterprises à propos de l'immeuble en question à Charlottetown? Veut-il me garantir que le bail et les documents annexes seront déposés à la Chambre sans délai?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Je ne fais obstacle à personne. Je vais vérifier pourquoi cela n'a pas déjà été fait et, bien sûr, faire avancer l'affaire.

* * *

LES PORTS

L'ÉTAT DES QUAIS À LUNENBURG (N.-É.)

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le Président, comme le ministre des Pêches et des Océans est absent, ma question va s'adresser au ministre des Travaux publics. Les quais du gouvernement, à Lunenburg, en Nouvelle-Écosse, ne suffisent absolument plus aux besoins du jour et sont trop vétustes pour répondre aux besoins futurs. Comme ce port de pêche est l'un des plus achalandés de la Nouvelle-Écosse et que le gouvernement sollicite des propositions en matière de programmes de création d'emplois, le ministre projette-t-il de restaurer, d'agrandir ou d'améliorer autrement les quais du gouvernement? Quand a-t-il l'intention de faire draguer suffisamment le port pour que nos chalutiers hauturiers ne touchent plus le fond chaque fois qu'ils entrent dans le port ou en sortent?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je ne me surprends pas des propos acerbes du député sur des questions à propos desquelles lui et moi avons déjà échangé des traits acérés. Je m'occupe de construction ou, quand il s'agit de dragage, je vois à fournir le matériel des Travaux publics sur demande au ministère des Pêches et Océans. Dans ce domaine, je ne suis manifestement plus aussi renseigné que j'avais l'habitude de l'être dans mes fonctions antérieures.

Certes, nous disposons—grâce à mes collègues du cabinet—de fonds supplémentaires, au ministère des Travaux publics, pour effectuer des travaux de dragage pour le compte du ministère des Pêches et des Océans. Je verrai si ces fonds peuvent servir à corriger la situation décrite par le député.

ON DEMANDE DE FOURNIR AU PLUS TÔT LES SOMMES NÉCESSAIRES À L'AMÉLIORATION

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre, car il s'agit en l'occurrence d'une affaire très importante. Les gens de là-bas veulent continuer de travailler et ne peuvent le faire. C'est aussi très important pour la viabilité économique du port. Nous avons besoin, dans le port de Lunenburg, d'un chenal qui fasse au moins 100 pieds de largeur sur 24 pieds de profondeur à marée basse moyenne, de Battery Point à la fonderie de Lunenburg. C'est un fait. Le ministre nous dira-t-il s'il consacrera une partie des fonds d'investissement dont il vient de parler à ce genre de travaux? Dans l'affirmative, le fera-t-il au plus tôt—car il s'agit d'un problème urgent—dans l'intérêt de l'industrie de la pêche de cette région?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je ne sous-estime nullement l'importance du port de pêche et de l'usine de transformation de Lunenburg. Je connais bien la région et l'usine en question et je vais m'enquérir immédiatement de cette affaire. J'ajouterai que je considérais comme très urgent d'améliorer la flotte de dragage, probablement à cause de mon expérience antérieure. Lorsque cette question sera soumise à l'approbation du comité, j'espèrerai obtenir l'appui de tous les partis représentés à la Chambre.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ÉCHANGE DE MATÉRIEL GÉNÉTIQUE VÉGÉTAL

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il y a un mois, il a assisté à une conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture à Rome au cours de laquelle les délégués ont adopté une résolution qui prévoit un engagement pour le libre-échange de matériel génétique végétal. Toutefois, le Canada a décidé de ne pas se prononcer sur cette résolution et a réservé sa décision, affirmant que le gouvernement devrait examiner les répercussions d'un engagement de ce genre. Étant donné l'énorme importance de ce matériel génétique pour les agriculteurs canadiens et l'humanité entière, le gouvernement fédéral est-il disposé, un mois plus tard, à s'engager à autoriser le libre-échange de ces ressources entre les pays? Sinon, pourquoi pas?